

*Article 43 du Règlement*

[Français]

**LES LANGUES OFFICIELLES**

ON DEMANDE QUE LE RAPPORT DU COMMISSAIRE SOIT ÉTUDIÉ PAR LE PARLEMENT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. René Matte (Champlain):** Monsieur le président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion se rapportant à une question urgente et importante.

Étant donné les propos pessimistes tenus par le commissaire aux langues officielles en présentant son rapport annuel; étant donné la nette contradiction qui existe entre ses propos et la prétention du gouvernement de trouver les solutions aux problèmes nationaux du pays; étant donné que sans l'avouer ce gouvernement constate indirectement l'échec de ses politiques en ordonnant, par exemple, une coupure de plus du tiers des effectifs de la Direction générale de la formation linguistique; et étant donné que ce gouvernement leurre tous les Canadiens en général et tous les Québécois en particulier en tentant de monopoliser la sauvegarde de l'unité canadienne tout en niant l'existence même de la nation québécoise, je propose, appuyé par l'honorable député de Rimouski (M. Allard):

Que la Chambre ordonne au gouvernement actuel de tenir compte du rapport du commissaire aux langues officielles en le présentant pour étude et résolution au Parlement.

**M. l'Orateur:** A l'ordre! La Chambre a entendu la motion de l'honorable député. En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

● (1410)

[Traduction]

**L'ÉNERGIE**

L'OCTROI DE STIMULANTS EN ESPÈCES POUR ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES SOURCES D'ÉNERGIE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. A. D. Alkenbrack (Frontenac-Lennox et Addington):** Monsieur l'Orateur, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement afin de demander à la Chambre si elle consent à l'unanimité à ce que je présente une motion qui porte sur une question importante et urgente; il s'agit des transports nationaux.

Depuis l'arrivée au pouvoir, en Iran, d'un gouvernement hostile à l'égard des pays occidentaux, l'Amérique du Nord risque davantage de connaître une pénurie de pétrole dans un assez proche avenir. Nous nous devons donc d'encourager nos hommes de science à trouver de nouvelles sources d'énergie et à mettre au point de nouvelles méthodes d'utilisation des

[M. l'Orateur.]

combustibles fossiles. Aussi, je propose, appuyé par le député de Fraser Valley-Est (M. Patterson):

Que la Chambre approuve à l'unanimité une motion réclamant que le gouvernement prévoie l'octroi de subventions et de prix nationaux en espèces à même les bénéfices provenant des loteries afin d'encourager les investisseurs et les hommes de science à améliorer les possibilités d'utilisation des combustibles fossiles, surtout à des fins motrices et à découvrir d'autres sources d'énergie qui peuvent être transformées en force motrice.

**M. l'Orateur:** Une telle motion ne peut pas être mise en délibération sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

**LA CHAMBRE DES COMMUNES**

LE TEMPS PERDU À CAUSE D'UNE MISE AUX VOIX—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**Mme Simma Holt (Vancouver Kingsway):** Monsieur l'Orateur, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement afin de pouvoir présenter une motion qui porte sur une question urgente.

Étant donné que nous avons perdu 110 minutes hier à cause d'une motion d'ajournement importune . . .

**Des voix:** A l'ordre!

**Mme Holt:** . . . et qu'en se basant sur le chiffre conservateur de \$145.29 à la minute, on arrive à une perte totale de \$15,982.23, je propose, appuyé par le député de Peel-Dufferin-Simcoe (M. Milne):

Que la Chambre rembourse les citoyens pour le temps et l'argent perdus en siégeant un jour de plus.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**M. Alexander:** Iona a dit non.

\* \* \*

**LES PÊCHES**

L'ACCROISSEMENT DE NOS POSSIBILITÉS DE CAPTURE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente.

Comme le ministre des Pêches a accordé récemment un contrat pour la prise de 12,000 tonnes de morue à deux pays communistes, soit l'Allemagne de l'Est et la Pologne, de sorte qu'il faudra délivrer des licences à 12 chalutiers congélateurs de l'Allemagne de l'Est et six navires-usines polonais pour pêcher dans la zone canadienne de 200 milles. Je propose donc, appuyé par le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie):

Que le ministre des Pêches, après avoir subvenu aux besoins de nos pêcheurs côtiers, favorise l'accroissement de nos possibilités de capture dans les régions septentrionales, en vue de remédier à la grande pénurie d'emplois sur terre et sur mer, grâce à l'expansion de notre flotte de pêche.